

LISTING DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX RELEVANT DU FIF-PL*

(*FONDS INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION)

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES + EXCEPTION

- ▶ Accompagnateur de moyenne montagne,
- ▶ Agent Général d'Assurance,
- ▶ Architecte,
- ▶ Architecte d'intérieur,
- ▶ Artiste non affilié à la maison des artistes,
- ▶ Avocat,
- ▶ Chiropracteur,
- ▶ Chirurgien-dentiste,
- ▶ Commissaire aux comptes,
- ▶ Commissaire-priseur judiciaire,
- ▶ Diététicien,
- ▶ Ergothérapeute,
- ▶ Expert-comptable,
- ▶ Expert en automobile,
- ▶ Expert devant les tribunaux,
- ▶ Géomètre expert,
- ▶ Greffier,
- ▶ Guide conférencier,
- ▶ Guide de haute montagne,
- ▶ Huissier de justice,
- ▶ Infirmier,
- ▶ Ingénieur conseil,
- ▶ Maître d'oeuvre,
- ▶ Mandataire judiciaire,
- ▶ Masseur-Kinésithérapeute,
- ▶ Moniteur de ski,
- ▶ Notaire,
- ▶ Orthophoniste,
- ▶ Orthoptiste,
- ▶ Ostéopathe,
- ▶ Pédicure-Podologue,
- ▶ Pharmacien,
- ▶ Psychologue,
- ▶ Psychothérapeute,
- ▶ Sage-femme,
- ▶ Vétérinaire.

Mis à jour le 22 avril 2024

MAISON DES PROFESSIONS LIBÉRALES DU GRAND OUEST

Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professionnels Libéraux